

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
7 novembre 2018
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 26 octobre 2018, adressée au Président
du Conseil de sécurité par les Représentants permanents
de la France, des Pays-Bas, du Royaume- Uni
de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Suède
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous nous réjouissons de ce que Hagai El-Ad, Directeur de l'organisation non gouvernementale israélienne Betsalem, ait été invité à s'adresser au Conseil de sécurité à l'occasion du débat public du 18 octobre sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. C'est une bonne chose d'avoir pu intégrer la dimension des droits de l'homme dans nos débats.

Comme cela fut le cas la semaine passée et en bien d'autres occasions, les invitations adressées à des intervenants ou intervenantes d'organisations indépendantes de la société civile enrichissent les débats du Conseil. Il est essentiel que ces personnes puissent contribuer aux séances sans avoir à en payer les conséquences ou à faire l'objet d'attaques personnelles ou d'insultes, que ce soit dans la salle du Conseil ou en dehors. Il est donc fort regrettable que le Représentant Permanent d'Israël ait adressé des remarques à M. El-Ad.

Ces remarques ont été faites dans une langue pour laquelle des services d'interprétation ne sont pas fournis, en violation des principes établis, notamment des règles de base qui visent à faire en sorte que tout le monde se comprenne au sein du Conseil, même en cas de désaccord. Ce type de pratique fait par ailleurs perdre son intérêt au débat public. Nous demandons à la présidence du Conseil de sécurité, et à tous ceux et celles qui assureront la présidence à l'avenir, de veiller à ce que cet incident ne se reproduise pas et, de manière générale, à ce que tous et toutes parlent dans l'une des six langues officielles de l'Organisation. Nous rappelons que les intervenants, qu'ils s'expriment au titre de l'article 39 ou de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, participent aux séances sur invitation des membres de ce dernier.



Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la France
(Signé) François **Delattre**

Le Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas
(Signé) Karel **van Oosterom**

Le Représentant permanent de la Suède
(Signé) Olof **Skoog**

La Représentante permanente du Royaume-Uni
(Signé) Karen **Pierce**
